



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

Reçu le

20 JUIN 2011

Mairie de VARS

Direction départementale
des territoires

Service Environnement et Espaces
Naturels

Monsieur le Directeur Départemental des
Territoires des HAUTES-ALPES

à
Monsieur le Directeur
SEM SEDEV
Cours G. Rohner
05560 VARS LES CLAUX

Copie

Affaire suivie par : Marc PETITEAU
marc.petiteau@hautes-alpes.gouv.fr
Téléphone 04 92 51 88 25
Télécopie 04 92 51 88 04
MP/CE

Gap, le 10 JUIN 2011

OBJET : Défrichement lié à l'amélioration du Stade de
Slalom des Escondus.

Monsieur le Directeur,

Par demande déposée le 15/03/2011 et complétée le 11/05/2011, vous avez sollicité une autorisation de défrichement de 5 400 m² (0,54 ha) de bois communaux relevant du régime forestier situés sur le territoire de la commune de VARS.

J'ai l'honneur de vous notifier la copie de l'arrêté, ci-joint, autorisant ce défrichement ainsi que la convention du 01/06/2011 convenant des mesures compensatoires.

En application de l'article L 313-3 du Code Forestier, il vous appartient d'afficher cette décision en mairie et sur les lieux du défrichement. L'affichage en mairie et sur le terrain a lieu quinze jours au moins avant le début du défrichement : il est maintenu en mairie pendant deux mois et sur le terrain, de manière visible de l'extérieur, pendant la durée de l'opération.

Par ailleurs, je vous informe qu'en cas de désaccord avec la présente décision, vous disposez d'un délai de deux mois, à compter de cette notification, pour exercer un recours devant la juridiction administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

COPIE POUR INFORMATION

LE MAIRE
ADJOINTS
DGS : C. RADENAC
DST : F. VILLAUME
POLICE MUNICIPALE
URBANISME : J.P. KAMMER
COMPTABILITE : CORINE
SECRETARIAT : SANDRINE
CELINE ORICIVAL AMANDINE
VERONIQUE
VIVIANE

Pour la Préfète et par délégation
Le Directeur Départemental des Territoires
Pour le DDT et par subdélégation,
la Chef du service Environnement et
Espaces Naturels

Sylvia LOCHON,

PJ : 2

Copie : Mme ROUVIERE DDT BRIANCON
Mairie de VARS.